



## ASSEMBLÉE NATIONALE

# Une légère percée chez les femmes

Sur les 151 députés que compte l'Assemblée nationale, 22 sont des femmes. Un nombre en hausse comparativement à la quatorzième législature où elles étaient 16, soit 11% contre 15% pour la quinzième. Interrogées, certaines d'entre elles ont salué cette percée jugée considérable au regard du combat mené par les femmes depuis 1960, estimant par ailleurs que ce nombre reste encore insignifiant pour améliorer la représentativité. « On devrait être au moins soixante. Il y a donc encore beaucoup de travail à faire », a déclaré la députée de la circonscription unique de Mouyondzi, Claudine Munari.



Page 3

Destinée Hermella Doukaga



Rosalie Matondo



Claudine Munari



Aya Gervine Mouger Mounéa Dizangué

## FINANCES PUBLIQUES

# La CNTR souhaite la mise en application de son cadre juridique



Joseph Mana Fouafoua

Le président de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR), Joseph Mana Fouafoua, a alerté sur la nécessité de doter son institution des textes d'application afin, dit-il, de lui permettre de jouer pleinement son rôle.

« Nous avons un code qui parle de la promotion de la transparence et de la responsabilité dans les finances publiques. Cette loi présente cependant quelques insuffisances car il manque des textes d'application pour sa mise en œuvre », a-t-il regretté.

Page 3

## INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

# Des jeunes vulnérables initiés au montage des plans d'affaires



Les participants à la formation des formateurs de Brazzaville/Adiac

Le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) va former près de mille jeunes issus de 151 groupements pré-coopératifs à la conception des plans d'affaires.

Cette formation s'inscrit dans le cadre du fonds compétitif mis en place par le PDCE pour soutenir la création des activités économiques génératrices de revenus pour les

jeunes formés par l'équipe du projet. Ce fonds, a indiqué le coordinateur du projet, Auxence Léonard Okombi, est accordé sous forme de subvention non remboursable aux bénéficiaires pour un seuil de financement fixé à 1million FCFA maximum pour les projets individuels et à 5 millions pour les projets en groupement pré-coopératif.

Page 2

## EDITORIAL

# Apprentissage

Page 2

## ANGOLA

# L'ex-président José Edouardo dos Santos sera inhumé dimanche

Décédé le 8 juillet à Barcelone en Espagne à l'âge de 79 ans, l'ancien chef de l'Etat angolais, José Edouardo dos Santos qui a dirigé son pays depuis l'indépendance

en 1975 jusqu'en 2017 avant de céder le témoin à l'actuel président, João Lourenço, sera porté en terre le 28 août prochain. Le président de la République,

Denis Sassou N'Gusso, se rendra à Luanda pour assister aux funérailles de ce personnage qui a œuvré à la pacification de l'Angola.

## ÉDITORIAL

## Apprentissage

L'appel à un apprentissage assidu lancé récemment aux jeunes élus par le chef de l'Etat dans son message à la Nation le 14 août n'est que logique. Il témoigne de l'intérêt porté au rôle que doivent jouer les jeunes - femmes et hommes - de plus en plus nombreux qui arborent l'écharpe tricolore et occupent une place dans la sphère de prise de décision et de fonctionnement d'une nation.

Ce rappel à la mobilisation est aussi nécessaire qu'évident au vu des espérances des concitoyens qui attendent de leurs représentants une réelle maîtrise des dossiers lors des échanges et des débats sur les problèmes d'intérêt général. Sur ce point précis, si apprendre auprès des anciens est un fait, la compréhension des enjeux et des défis liés aux affaires soumises à l'attention des députés en est un autre.

Vu sous cet angle, si l'on s'en tient aux obligations de législateur qui exigent des députés compréhension de l'esprit des lois, planification de nouvelles lois, étude des textes proposés, discussion et adoption ou non, le travail de ces élus implique à la fois rigueur et une attention particulière. Les séances plénières à venir durant cette 15e législature permettront sans aucun doute d'évaluer ces nouveaux venus au sein de l'hémicycle.

Dans cette même optique, la proposition faite lors de la concertation politique d'Owando relative à l'exigence d'un niveau minimum requis pour les citoyens qui aspirent à la députation a tout son sens.

Autant de prérequis qui éviteraient à ces représentants du peuple d'être, comme l'a encore souligné le chef de l'Etat, « toujours aux ordres de la facilité, de la gloire et du non-effort. »

Les Dépêches de Brazzaville

## INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

## Plus de 1000 jeunes vulnérables initiés au montage des plans d'affaires

La session de renforcement des capacités des formateurs de Brazzaville a débuté, le 25 août, trois jours après le lancement de la même activité à Pointe-Noire. Ces formateurs membres des ONG de développement vont former au total 859 jeunes et 151 groupements pré-coopératifs à la conception des plans d'affaires.



Les participants à la formation des formateurs de Brazzaville/Adiac

Le déploiement de ce programme en faveur des jeunes vulnérables de Brazzaville et Pointe-Noire s'inscrit dans le cadre du fonds compétitif mis en place par le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE). Ce Fonds compétitif vise, d'après le coordonnateur du PDCE, Auxence Léonard Okombi, à soutenir la création des activités économiques viables, génératrices des revenus pour les jeunes formés par l'équipe du projet.

L'objectif principal du programme, a poursuivi le coordonnateur du PDCE, est de promouvoir l'insertion socio-professionnelle par l'auto-emploi des jeunes des deux grandes agglomérations de la République du Congo. « Le Fonds compétitif est un financement des jeunes en individualité ou en groupement pré-coopéra-

tif, sous forme de subvention non remboursable, donc sans contrepartie exigée aux bénéficiaires (...) Le seuil de financement est fixé à 1 million FCFA maximum pour les projets individuels et à 5 millions pour les projets en groupement pré-coopératif », a-t-il indiqué.

À Brazzaville, deux ONG partenaires vont encadrer les bénéficiaires du projet. Chacune d'elles accompagnera 272 jeunes porteurs de projets parmi lesquels 226 projets individuels et 46 projets en groupe. L'unité de coordination du PDCE a même fait appel à deux assistants techniques, dont un assistant chargé d'accompagner les jeunes au montage des plans d'affaires et un autre en charge d'évaluation technique des plans d'affaires.

Le programme d'accompagne-

ment des jeunes vulnérables est, en effet, pris en charge par l'unité de coordination du PDCE. Autrement dit, les bénéficiaires ne paieront aucun centime pour cette formation qui favorise les candidatures féminines représentant 46%. Notons que le PDCE dans sa phase initiale visait à améliorer l'employabilité, l'accès des jeunes vulnérables au marché du travail, à travers l'organisation des sessions de formation qualifiante. En raison des besoins exprimés par les bénéficiaires, 67% d'entre eux optant pour l'auto-emploi, contre 22 % pour l'emploi salarié, la Banque mondiale et le gouvernement à l'origine du PDCE ont décidé d'un financement additionnel destiné à la dimension insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires du projet.

Fiacre Kombo

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Duryl Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-  
donnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -  
Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -  
République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphannie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -  
République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## QUINZIÈME LÉGISLATURE

# Vingt-deux femmes élues à l'Assemblée nationale

Sur les 151 députés que compte la chambre basse du Parlement, 22 sont des femmes. Un nombre qui est passé de 16 à la quatorzième législature à 22, soit de 11% à 15%.

Installées lors de la session inaugurale du 16 août dernier, certaines de ces élues n'ont pas caché leurs attentes. C'est le cas d'Inès Nefer Bertille Ingani, réélue dans la deuxième circonscription électorale de Moundali, à Brazzaville. Actuelle ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, elle s'est réjouie du travail réalisé en amont. « Ce n'est qu'un sentiment de joie et beaucoup d'assurances quant aux défis à relever. Il nous reste aussi à travailler sur la qualité des débats ».

Elue députée pour la première fois, Rosalie Matondo veut accomplir sa mission parlementaire avec brio pour contribuer au développement du pays. « C'est un sentiment de responsabilité devant la nation et la population de la circonscription de



Rosalie Matondo

Loumo qui nous a élus. Nous devons donc répondre aux préoccupations de nos mandants en les emmenant à l'Assemblée nationale pour que le gouvernement trouve de solutions. Nous devons également continuer à suivre les exhortations du président de la République relatives à la mise en œuvre du Plan national de développement », a déclaré la ministre de l'Economie forestière.

Portée à la tête de la deuxième questure de l'Assemblée nationale, Destinée Hermella Doukaga salue, de son côté, la percée des femmes aux élections législatives et locales de juillet dernier. « C'est



Claudine Munari

une percée tout à fait considérable, au regard du combat mené par les femmes depuis 1960 jusqu'à nos jours. Cela est aussi à mettre à l'actif du président Denis Sassou N'Guesso, qui a toujours exprimé une volonté forte à l'effet de donner à la femme congolaise toute sa place au niveau de la gestion de la chose publique et cette volonté a été largement traduite par des dispositions constitutionnelles, législatives... », a-t-elle signifié.

Selon la députée de la circonscription unique de Mouyondzi, dans le département de la Bouenza, Claudine Munari, malgré le combat mené par la gent féminine



Princesse Gaétane Line Mouangassa

pour améliorer sa représentativité à l'hémicycle, le nombre des femmes reste encore insuffisant. « J'ai parlé à notre ministre en charge des questions des femmes pour lui dire félicitations. Elle a bien travaillé, mais il y a encore beaucoup de travail à faire. On devrait être au moins soixante », a-t-elle rappelé.

En dépit de la sous-représentativité des femmes à l'Assemblée nationale, certaines élues sont conscientes des défis qui les attendent, surtout leur participation aux débats démocratiques. « Je suis très ravie de me retrouver à l'Assemblée nationale. Nous allons essayer de donner le



meilleur de nous-mêmes afin d'apporter notre pierre à l'édifice et défendre nos circonscriptions respectives », a laissé entendre Princesse Gaétane Line Mouangassa, élue du Parti congolais du travail dans la troisième circonscription électorale de Makélékélé.

Même son de cloche du côté de la députée du Parti républicain et libéral à Moundali 3, Aya Gervine Mouger Mouna Dizangué : « Un sentiment de fierté pour le travail que nous avons réalisé. Je crois que la responsabilité est énorme. À nous de relever justement les défis », a-t-elle conclu.

**Parfait Wilfried Douniama**

## FINANCES PUBLIQUES

# Nécessité de doter la CNTR des textes d'application

Le président de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR), Joseph Mana Fouafoua, a alerté le 25 août à Brazzaville, au cours de l'atelier d'appropriation des textes de lois de cette institution, sur la nécessité de doter cette structure des textes d'application.

La transparence et la responsabilité dans la gestion des finances publiques sont encadrées en République du Congo par la loi n°10-2017 du 9 mars 2017. Ce qui a engendré la loi n°18-2019 du 24 mai 2019 portant création, attributions, composition et fonctionnement de la CNTR. Aujourd'hui, près de trois ans après, ce cadre juridique manque toujours de textes d'application. « Nous avons un code qui parle de la promotion de la transparence et de la responsabilité dans les finances publiques. Cette loi qui a été prise depuis plusieurs années présente cependant quelques insuffisances dans sa mise en œuvre », a déclaré le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua.

Selon lui, les premiers contacts avec les entités publiques que la CNTR est censée contrôler ont fait apparaître une espèce d'ignorance de l'existence de cette loi. « Les entités publiques ne se sont pas encore appropriées cette loi et même l'existence de la CNTR », a-t-il justifié.

En effet, les participants à l'atelier d'appropriation des textes sur



Les membres de la CNTR pendant l'atelier/Adiac ressources budgétaires soient allouées aux programmes et non aux services ou aux directions comme cela se passe actuellement. L'argent est canalisé vers les programmes que les ministères ou les institutions peuvent avoir », a-t-il expliqué, précisant qu'à ces programmes sont rattachés des objectifs clairs des résultats.

Ainsi, à la fin de chaque période budgétaire, les gestionnaires doivent, a-t-il poursuivi, rendre compte de leur gestion budgétaire dans l'intérieur du programme qu'ils ont eu la charge de mettre en œuvre.

Concluant l'atelier, le président de la CNTR a rappelé que le sujet est l'un des plus importants pour

la transparence et la responsabilité dans la gestion des finances publiques ont suivi deux exposés. Le premier, qui a porté sur « La stratégie 2020-2029 de la réforme des finances publiques : mettre en œuvre l'enjeu 4 axé sur la gestion fondée sur l'efficacité et la transparence », a été développé par le Dr Rufin Baghana. Le deuxième concernant « Les motivations et les attentes consensuelles dans les lois de la transparence et de création de la CNTR » et le troisième sur « L'appropriation desdits textes par les membres de la CNTR, prélude à leur vulgarisation sur le plan national » ont été animés par Brice Mackosso de la Commission justice et paix.

### Basculer du mode de budget moyen au budget programme

Chef de la mission d'assistance technique à la mise en œuvre de la réforme du système intégré de gestion de finances publiques, Rufin Baghana a insisté dans sa communication sur l'efficacité, l'efficacité et la performance. Il a, en effet, souligné la nécessité pour le Congo de passer du mode de budget moyen à un budget programme. « Jusqu'ici, le Congo fonctionne en mode de budget moyen de gestion où l'accent est beaucoup plus mis sur l'efficacité et non sur l'efficacité. La gestion budgétaire par programme est une gestion qui fait en sorte que les

une meilleure compréhension des missions de cette institution. « Il me paraît opportun de rappeler que le gouvernement s'applique à mettre en œuvre un plan stratégique de la réforme des finances publiques fondé sur l'efficacité et la transparence, compris dans un plan global de réforme de l'Etat », a conclu Joseph Mana Fouafoua.

Organe indépendant, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, la CNTR a, entre autres missions, de veiller à la stricte application du code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques ; recueillir et diffuser les meilleures pratiques en la matière ; requérir toute expertise pour la validation des informations relatives aux recettes et aux dépenses publiques. Il s'agit aussi d'entreprendre des études, des analyses et des diagnostics sur la gestion des finances publiques ; diligenter toute enquête en cas de violation de transparence et de la responsabilité dans la gestion des finances publiques.

**Parfait Wilfried Douniama**



## AVIS PARTICULIER DE PASSATION DE MARCHÉS

Date : 25 août 2022  
Prêt N°: 2100150028193  
AS N° : T003/2022/MEH-PERCO



1. L'invitation à soumissionner suit l'avis général d'acquisition pour ce projet qui a été publié sur UNDB online du 11 janvier 2013 et sur le site Web du groupe de la Banque Africaine de Développement.

2. Le Gouvernement de la république du Congo a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement en diverses monnaies à l'effet de Projet d'Electrification Rurale au Congo « PERCO ». Il est prévu qu'une partie des produits de ce prêt soit appliquée aux règlements éligibles faisant partie du contrat pour la fourniture, l'Installation et la mise en service des équipements électriques pour les lignes moyenne tension, le réseau basse tension, l'éclairage public et les branchements - Exécution des travaux moyenne et basse tension de vingt-trois (23) localités au Congo Brazzaville.

3. La Cellule d'Exécution du Projet d'Electrification Rurale au Congo « PERCO » invite par la présente des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour la relance des travaux d'infrastructures électriques [acquisition d'équipements-marchés de conception-fourniture-montage d'installations] dans vingt-trois (23) localités au Congo Brazzaville (axes : (i) Ngoyo/Nzassi et (ii) Madingou/ Mabombo).

4. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et inspecter le dossier d'appel d'offres, ou pour information et pour retrait du dossier d'appel d'offres, aux bureaux de la CEP du projet, Immeuble du Ministère

de l'Energie et de l'Hydraulique (3ème étage bis), Place de la République (Ex Rond-point du CCF), BP: 2120, Brazzaville- République du Congo Brazzaville, Tel: (+242) 04.490.30.19 / 06.982.98.93 / 06.915.14.65, E-mail: projetperco 13@gmail.com.

5. Un jeu complet de dossier d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non remboursable de cinq cent mille (500.000) Francs CFA ou dans une devise convertible.

6. Les dispositions dans les instructions aux soumissionnaires et dans les conditions générales du contrat sont les dispositions du dossier d'appel d'offres de la Banque Africaine de Développement : Passation des marchés des biens.

7. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard à (ou avant) le 10 octobre 2022 à 12 heures 30 minutes (Heure de Brazzaville, TU+ 1) et doivent être accompagnées d'une garantie de quatre-vingt millions (80.000.000) Francs CFA.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et le 10 octobre 2022 à 12 heures 30 minutes (Heure de Brazzaville, TU+ 1) aux bureaux de la CEP du projet, Immeuble du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (3ème étage bis), Place de la République (Ex Rond-point du CCF), Brazzaville- République du Congo.

**VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

**SCULPTURES** **PEINTURES**  
**CÉRAMIQUES** **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo  
galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

### CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Biangana Rosalie, je désire désormais être appelé Biangana Vouka Rosalie. Toute personne ayant un intérêt légitime pourra faire une opposition dans un délai de trois mois.



**ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT**

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN  
OU



SCANNEZ  
LE QR CODE

## LA SEMAINE AFRICAINE DU CLIMAT

# Libreville abrite la rencontre

La Semaine africaine du climat 2022 (ACW) se tiendra du 29 août au 1<sup>er</sup> septembre à Libreville, au Gabon. Un rendez-vous qui permettra aux parties prenantes de discuter des solutions d'action climatique régionales et de forger des partenariats régionaux.

La Semaine africaine du climat 2022 est une étape clé sur la voie de la COP 27 en Égypte. L'année dernière, la collaboration régionale est apparue comme un moteur du progrès mondial. Le Pacte de Glasgow pour le climat convenu lors de la COP 26 reconnaît les Semaines climatiques régionales comme une plateforme permettant aux gouvernements et aux parties prenantes de renforcer une réponse crédible et durable au changement climatique.

La Semaine engagera les parties prenantes et renforcera les actions climatiques des partenaires dans les pays, les communautés et les économies. En travaillant ensemble, les gouvernements, les dirigeants du secteur privé, les organisations de développement, les jeunes et la société civile, ouvrent la possibilité de faire progresser l'action climatique, de s'attaquer



Le parc gabonais de l'Ivindo classé au patrimoine mondial de l'Unesco est traversé par un réseau de rivières et comprend des rapides et des chutes bordées par des forêts humides DR

aux inégalités sociales et d'investir dans un développement qui est bon pour l'humanité et la nature.

La Semaine africaine du climat comprendra également une action hub pour partager les actions en cours; afin de réduire les impacts climatiques et de construire des communautés résilientes.

Accueillie par le gouvernement gabonais, la Semaine africaine du climat 2022 est organisée par l'ONU Climat avec les partenaires mondiaux que sont le Programme des Nations unies pour le développement, le Programme des Nations unies pour l'environnement et le Groupe Banque mondiale. Les partenaires de la région comprennent l'Union africaine, la Banque africaine de développement et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique.

**Josiane Mambou Loukoulou**

## COMMERCE DE DÉTAIL

# Les petites échoppes représenteront 65 % à 75 % des ventes en Afrique

La proximité, la flexibilité, les heures d'ouverture pratiques et la vente en petites quantités et à crédit expliquent la remarquable résilience des petits détaillants africains face à l'offensive des enseignes de grande distribution.

Les petits détaillants traditionnels continueront à dominer le secteur du commerce de détail en Afrique, durant les prochaines années, et représenteront 65 % à 75 % des ventes, au moins jusqu'en 2030, selon une récente étude du cabinet de conseil Boston Consulting Group (BCG).

Intitulée « L'avenir du commerce de détail traditionnel en Afrique » (The Future of traditional retail in Africa), l'étude précise que les consommateurs africains continuent en moyenne d'acheter plus de 70 % de leur nourriture, boissons et produits de soins personnels dans plus de 2,5 millions de petits commerces indépendants, en dépit de la progression de l'implantation des supermarchés, des magasins de proximité et d'autres formats modernes de distribution sur le continent.

L'étude qui se base notamment sur une enquête réalisée auprès de 4500 petits détaillants opérant dans cinq grands marchés africains (Égypte, Kenya, Maroc, Nigeria et Afrique du Sud) précise que plusieurs facteurs rendent les détaillants traditionnels re-

marquablement résilients face à l'offensive des enseignes de grande distribution. « Les petits magasins offrent la proximité, la flexibilité et les heures d'ouverture pratiques nécessaires pour servir leurs communautés. Ils permettent aussi souvent aux clients aux revenus limités d'acheter de petites quantités à crédit », explique le cabinet BCG. De nombreux détaillants modernes n'ont quant à eux pas réussi à concevoir un modèle gagnant qui puisse être étendu pour répondre aux besoins de la plupart des clients. Leurs emplacements et leurs propositions de valeur s'adressent principalement aux consommateurs appartenant aux classes sociales supérieures.

### Adoption des technologies numériques

D'autre part, les détaillants modernes opérant en Afrique ont commencé à adopter le commerce électronique, notamment depuis le début de la covid-19, mais ne le font pas aussi rapidement qu'en Asie du Sud-Est et en Amérique latine.

A l'inverse, les détaillants traditionnels qui sont généralement plus instruits et plus au fait des technologies numériques que la population générale ont majoritairement modernisé leurs activités pour faire face à un paysage difficile et changeant. Au Kenya, par exemple, 97 % des petits détaillants interrogés dans le cadre de l'enquête ont déclaré accepter le paiement mobile et 85 % disposent de comptes bancaires. En Égypte, les détaillants traditionnels utilisent massivement les services de la société de paiement mobile Fawry pour vendre leurs marchandises en ligne. En Afrique du Sud, la start-up Flash fournit un service similaire. Ce qui en fait le plus grand réseau de détaillants du pays.

Les propriétaires des petits commerces de détail en Afrique sont généralement jeunes et instruits. Leur âge moyen va de 31 ans, en Égypte, à 39 ans au Maroc. Dans les cinq pays où BCG a mené son enquête, plus de 70 % d'entre eux avaient en moyenne un niveau d'études secondaire ou universitaire, soit un niveau d'instruction

supérieur à celui de la population générale.

L'étude note cependant que le paysage du commerce de détail en Afrique est loin d'être monolithique, comme l'illustrent les différentes vitesses d'évolution constatées sur les cinq marchés étudiés.

Au Nigeria, les plus de 600 000 petits détaillants représentent 97 % des ventes globales du secteur du commerce de détail. Dans le pays le plus peuplé du continent, le commerce de détail moderne reste très fragmenté et dominé par des enseignes internationales comme Shoprite et Spar, et quelques petites chaînes locales, dont Hubmart, Justrite et Foodco.

Au Maroc, les petits détaillants traditionnels représentent encore 82% des ventes. Ils jouent également un rôle économique important, puisque 90% d'entre eux proposent des crédits, un facteur qui explique en partie leur résilience, malgré l'expansion des détaillants modernes tels que Marjane, Carrefour et BIM.

En Égypte, plus de 120 000 pe-

tites épiceries et échoppes représentent 75 % des ventes au détail. Mais les détaillants modernes, en particulier les enseignes locales, émergent rapidement dans tous les formats. Les formats modernes ont affiché une croissance annuelle moyenne de 21 % entre 2015 et 2020. Sur cette période, leur part de marché est passée de 15 % à 25 %, soit l'un des taux de croissance les plus élevés du continent.

Au Kenya, les consommateurs achètent 77% de leurs marchandises dans plus de 250 000 petites échoppes, bien que ce pays d'Afrique de l'est compte plusieurs chaînes d'hypermarchés bien établies.

L'Afrique du Sud représente, quant à elle, une exception sur le continent. Le secteur du commerce de détail moderne y est assez mature. Les chaînes de supermarchés, telles que Shoprite, Pick 'n'Pay et Spar représentent plus de 70% des ventes au détail, bien que les magasins traditionnels restent très présents dans les townships.

**J.M.L.**

## MALI

## Le régime critiqué à cause de son bilan catastrophique

Après deux ans d'exercice du pouvoir par un groupe de colonels, dont l'actuel chef de la junte, Assimi Goïta, une coalition de partis maliens s'alarme de la situation du pays dans plusieurs domaines, jugeant « catastrophique » le bilan du régime aux plans diplomatique, sécuritaire, économique et social. Des maux que Bamako rejette injustement la responsabilité sur la France qui y a combattu le djihadisme pendant 9 ans.

« Le bilan est catastrophique et la situation est inquiétante », souligne la coalition regroupée sous le nom de Cadre d'échange, dans un communiqué. « La situation se dégrade dans presque tous les domaines et de graves menaces pèsent sur l'unité et la souveraineté nationales », insiste ce Cadre d'échange qui réunit une dizaine de partis et regroupements de formations politiques, dont le Rassemblement pour le Mali de l'ancien président, Ibrahim Boubacar Keïta, et le Yelema de l'ancien Premier ministre, Moussa Mara.

Si sur le plan sécuritaire la coalition dénonce le fait que la « presque totalité du territoire » soit sous le contrôle des combattants islamistes qui « montent visiblement en puissance » dans le pays, le même mouvement déplore le niveau actuel de la diplomatie malienne qui aurait perdu ses lettres de noblesse. Le Mali « s'enfoncé

dans un isolement diplomatique inédit », regrette-t-on.

La dégradation de la situation intérieure touche, entre autres, le « panier de la ménagère » qui, selon la coalition, « n'a jamais été aussi vide » qu'il l'est maintenant. Ce qui s'explique en partie au fait que le Mali a été soumis jusqu'en juillet à un sévère embargo commercial et financier imposé par la Communauté des Etats ouest-africains pour sanctionner le projet des militaires de se maintenir au pouvoir encore cinq ans. Les partis d'opposition constatent, par ailleurs, que « les libertés fondamentales sont régulièrement violées » à travers le pays.

Outre la coalition Cadre d'échange, les partisans de l'imam Mahmoud Dicko, influent personnage public qui avait été la figure tutélaire de la contestation en 2020, jugent aussi que « la situation politique et sécuritaire et politique du pays reste préoccupante, mal-

gré quelques avancées dans certains domaines ». « Le pays est en train de s'enliser dans un mode de gouvernance caractérisé par la promotion de la propagande, la diversion, le bâillonnement de la liberté d'expression, les crises diplomatiques avec nos partenaires, la distinction entre bons et mauvais Maliens », relèvent-ils dans un communiqué.

## Bamako appelé à revenir assumer ses responsabilités au plan régional

Pour remédier à cette situation, le pouvoir malien qui fait du rétablissement de la souveraineté du pays, confronté au djihadisme et une grave crise sécuritaire et politique depuis 2012, un de ses maîtres mots, dit que « la détérioration de la situation sécuritaire au Mali et dans le Sahel est une conséquence immédiate de l'intervention de la France et

ses alliés en Libye ». Il rassure le peuple que, grâce à la montée en puissance des forces armées maliennes, « plus de succès seront engrangés contre les groupes terroristes et que la sécurité des populations sera considérablement améliorée ».

Concrètement, les autorités maliennes qui ont rompu avec l'ancien allié historique français et ses partenaires se sont tournées vers la Russie et sollicitent le soutien militaire de l'Iran. En témoignent la récente visite du ministre de la Défense, le colonel Sadio Camara, à Moscou, ainsi que celle du ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, à Bamako, faisant suite à une visite de son homologue Abdoulaye Diop en février à Téhéran.

A l'issue de la rencontre à Bamako, le chef de la diplomatie malienne s'est félicité de la « convergence de vues » entre le chef de la junte malienne, le colonel Assimi Goïta,

et le président iranien, Ebrahim Raïssi, « sur des questions aussi essentielles que vitales liées notamment à la paix, à la sécurité, au développement et à la souveraineté des deux Etats », selon un communiqué conjoint publié par ses services.

En dépit du fait que le gouvernement malien cherche à coopérer avec ces Etats suscités en matière de lutte contre le terrorisme, le Burkina Faso et le Niger, deux pays touchés par les violences djihadistes parties du nord Mali en 2013, n'ont eu de cesse à inviter Bamako à « revenir assumer ses responsabilités », dans le cadre d'une coopération sous-régionale dans la lutte antidjihadiste. « Il faut qu'on travaille pour que le Mali puisse revenir et assumer ses responsabilités et jouer son rôle », a déclaré le ministre nigérien de la Défense qui vient de rentrer d'un séjour au Mali.

Nestor N'Gampoula

## COVID-19

## Un million de décès dans le monde depuis janvier

La pandémie de Covid a fait un million de décès dans le monde depuis janvier alerte l'OMS, qui appelle les gouvernements à accélérer la vaccination, alors qu'un tiers de la population mondiale n'est pas vaccinée.

« Nous avons dépassé le jalon tragique d'un million de décès dus à la Covid-19 depuis le début de l'année », a déclaré jeudi le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Il a demandé aux gouvernements de tous les pays de redoubler d'efforts pour vacciner tous les travailleurs de la santé, les personnes âgées et les autres personnes les plus exposées, afin d'atteindre une couverture vaccinale de 70% pour l'ensemble de la population.

En janvier de cette année, l'OMS, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et leurs partenaires ont créé le Partenariat pour la fourniture du vaccin contre la Covid (CoVDP), dans le but de faciliter la distri-

bution des doses dans 34 pays dont la couverture vaccinale était inférieure à 10%, la plupart se situant en Afrique.

Désormais, s'est réjoui le Dr Tedros, seuls 10 pays ont encore une couverture inférieure à 10%. « Cependant, il reste encore beaucoup à faire », a-t-il dit.

Selon le patron de l'OMS, un tiers de la population mondiale n'est toujours pas vaccinée, dont deux tiers du personnel de santé et trois quarts des personnes âgées dans les pays à faible revenu.

Selon les dernières statistiques de l'OMS, la pandémie de Covid-19 est responsable de 6,45 millions de décès dans le monde, depuis que les premiers cas sont apparus fin 2019 dans la région de Wuhan, en Chine.

AFP

## HYDROCARBURES

## Le président de l'Opep soutient une éventuelle réduction de la production de pétrole

Le président de l'Opep et ministre des hydrocarbures congolais Bruno Jean-Richard Itoua a soutenu les déclarations de l'Arabie saoudite sur la possibilité pour l'organisation de réduire la production de pétrole, a rapporté le Wall Street Journal.

« Jeudi, le président de l'Opep, Bruno Jean-Richard Itoua, a déclaré qu'il pourrait soutenir une telle action parce que « les conditions économiques qui sont apparues en raison de la pandémie, ces dernières années et qui ont conduit à un ralentissement de l'activité économique dans le monde, n'ont pas encore été entièrement traitées », rapporte la publication.

Selon le chef de l'Opep, la proposition du ministre saoudien de l'Énergie d'envisager des réductions de production dans un contexte de volatilité du marché est conforme à la vi-

sion et aux objectifs de l'Opep.

La publication note que le président tournant de l'Opep n'a aucun pouvoir de décision, mais qu'il exprime souvent l'opinion générale de l'organisation.

Plus tôt, le ministre saoudien de l'Énergie, le prince Abdulaziz ben Salmane Al Saoud, a déclaré que l'Opep+ avait le pouvoir de faire face à la situation actuelle du marché pétrolier en réduisant la production.

La prochaine réunion de l'Opep+ aura lieu le 5 septembre.

Itar-Tass

## FRANCE-COMORES

## Le chef de la diplomatie comorienne appelle à la retenue

Le ministre français de l'Intérieur et des Outre-Mer, Gérard Darmanin, était à Mayotte, avec comme priorité la lutte contre l'immigration clandestine en provenance des Comores. Il souhaite notamment réformer le droit du sol sur l'île.

**Les associations de défense des droits de l'homme critiquent la proposition**

Les associations de défense de droit de l'homme ont, comme d'habitude, critiqué la proposition, visant à durcir l'attribution de la nationalité française aux enfants nés à Mayotte. En effet, Gérard Darmanin souhaite que, désormais, au moins un des parents d'un nouveau-né ait résidé régulièrement à Mayotte depuis au moins un an, contre trois mois actuellement.

En juillet 2013, l'Assemblée nationale avait voté l'adaptation du droit du sol à Mayotte, pour faire face à une forte immigration clandestine en provenance des Comores. L'article exigeait pour les enfants nés à Mayotte que l'un de ses parents ait, au jour de la naissance, été présent de manière régulière sur le territoire national depuis plus de trois mois. Ailleurs en France, aucun délai de résidence n'est

exigé. Pour la Ligue des droits de l'homme, la proposition du ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer « porte un peu plus atteinte au droit du sol dans ce département », et elle représente « un pas de plus vers le statut discriminatoire du département le plus pauvre de France ». Or pour le ministre, il s'agit de « lutter contre l'attractivité sociale et administrative du territoire [Mayotte] », pour freiner l'immigration clandestine en provenance des Comores voisines.

**Le chef de la diplomatie comorienne appelle à faire preuve de discernement et de retenue**

Les propos du ministre de l'Intérieur ont irrité les autorités comoriennes. Dans un communiqué, le chef de la diplomatie, Dhoïhir Dhoul Kamal, écrit qu'il avait appris « avec beaucoup d'étonnement les propos désobligeants tenus par M. Gérard Darmanin » qui qualifient « les Comoriens des trois autres îles de clandestins à Mayotte », et prétendant vouloir « lutter contre l'attractivité sociale et administrative » de l'île, en freinant « l'immigration clandestine en provenance des Comores ». Il a exprimé son désaccord par rapport à ces propos du ministre de l'Intérieur, et a appelé ce dernier à « faire preuve de discernement et de retenue dans ses déclarations, afin de préserver les acquis du dialogue engagé, dans l'intérêt de leurs deux peuples amis [la France et les Comores] »

qui partagent une longue histoire. Pour les autorités comoriennes, « les Comoriens se trouvant dans une des quatre îles des Comores ne peuvent pas être considérés comme des clandestins, dans la mesure où ils se trouvent dans leur propre territoire ».

Le chef de la diplomatie comorienne estime que les propos du ministre français de l'Intérieur tendent à « remettre en cause la Déclaration signée à Paris sur l'amitié et la coopération entre la France

et les Comores le 21 juin 2013 », qui vise à refonder la relation bilatérale. Sur cette base, un dialogue politique renforcé a été mis en place avec la création d'un « haut conseil paritaire ». Après des mois de crispation due à la décision des autorités comoriennes, le 21 mars 2018, de ne plus réadmettre les Comoriens entrés illégalement à Mayotte, la signature d'une déclaration conjointe des ministres des Affaires étrangères des deux pays a acté, le 6 novembre 2018, la relance de cette coopération bilatérale. Dans cette Déclaration de Paris, les deux pays ont convenu de « promouvoir l'amitié des peuples dans le respect de la Charte des Nations unies ». Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques, près de la moitié de la population de Mayotte ne possède pas la nationalité française, mais un tiers des étrangers sont nés sur l'île.

Noël Ndong

**« Faire preuve de discernement et de retenue dans ses déclarations, afin de préserver les acquis du dialogue engagé, dans l'intérêt de leurs deux peuples amis [la France et les Comores] »**

## ROYAUME-UNI

## Rishi Sunak propose de suspendre l'aide pour contrôler la migration

Le budget d'aide du Royaume-Uni pourrait être retenu du financement des programmes de développement dans les pays qui refusent d'aider à reprendre les « demandeurs d'asile déboutés » si Rishi Sunak devient Premier ministre.

L'ancien chancelier, candidat au poste de Premier ministre, Rishi Sunak, qui était responsable de la réduction du budget d'aide de 0,7%, a révélé son intention de faire de l'aide publique au développement (APD) une partie de son manuel de lutte contre la migration illégale vers le Royaume-Uni, lors d'un événement de campagne à Birmingham mardi.

Rishi Sunak est en concurrence avec la ministre des Affaires étrangères, Liz Truss, pour devenir le prochain Premier ministre. « Nous devons être plus durs avec la politique étrangère », a déclaré Rishi Sunak. « En ce moment, nous avons cette situation qui est extraordinaire, que nous allons entrer dans un pays, nous allons leur parler d'un accord commercial que nous voulons faire, nous allons aussi leur donner de l'aide étrangère pour aider leur pays, mais en même temps nous ne leur demandons pas, ou ne demandons pas, ou exigeons, qu'ils reprennent également leurs demandeurs d'asile déboutés. C'est faux et nous devons changer cela



aussi », a-t-il ajouté.

Puis, de poursuivre : « Lorsque nous choisissons où fournir de l'aide... Je pense qu'il est tout à fait raisonnable que si nous réfléchissons à l'endroit où nous pouvons le faire, que nous le fassions avec des pays qui sont heureux de nous aider et de reprendre leurs demandeurs

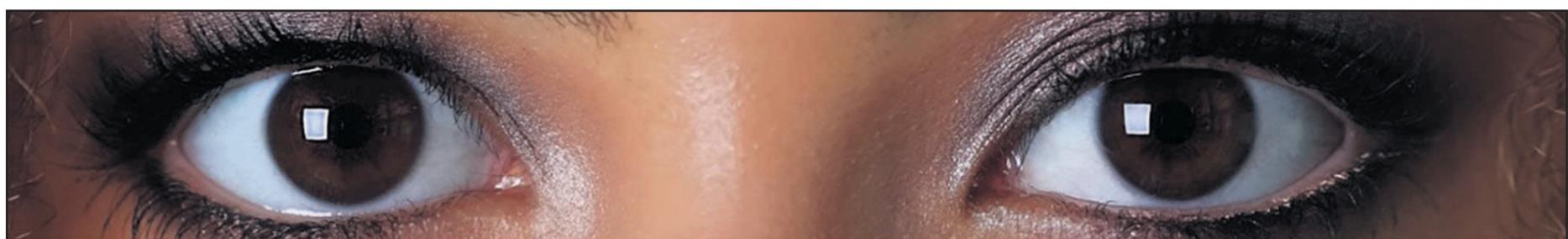
d'asile déboutés ». L'ancien chancelier voit « une différence entre les urgences humanitaires, auxquelles nous serons bien sûr toujours sensibles, mais les situations où nous avons des programmes d'aide en cours dans des pays que nous avons depuis des années et en même temps ce pays ne reprend pas ses deman-

deurs d'asile déboutés ».

Le plan de Rishi Sunak en « dix points pour la Grande-Bretagne » comprend la lutte contre l'immigration illégale en « resserrant les règles en matière d'asile ». En vertu de sa politique de réduction de l'aide en tant que chancelier, les programmes humanitaires du Royaume-Uni ont

beaucoup souffert, tout comme les programmes de développement, au point où les experts estiment que des vies ont été perdues en conséquence. Il pense que son approche relève « du bon sens pratique » et qu'il croyait que « la grande majorité du peuple britannique soutiendrait absolument, et nous ne devrions pas hésiter à poursuivre une politique comme celle-là ». Bien que Rishi Sunak ne soit pas favori pour battre la ministre des Affaires étrangères, Liz Truss, dans la course à la Primature, ses commentaires ont tiré le débat sur l'aide sur un terrain dangereux pour les défenseurs du développement, qui croient que l'aide devrait être dispersée là où elle est nécessaire, plutôt que pour l'avantage politique du Royaume-Uni. La plupart des ONG sont restées silencieuses sur la question pendant la course à la direction du Parti conservateur. Quant à Liz Truss, elle n'a pas encore détaillé sa politique d'aide si elle venait à occuper le poste de Premier ministre.

N.Nd.



# LES DEUX CONGO À L'INTERNATIONAL !



## Pour vos annonces publicitaires



UN PARTENAIRE DE



CONTACT :  
**+242 06 928 40 28**

# INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)



CONTACTEZ NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



# BSCA Bank

Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 53.342.800.000 Francs CFA, RCCM CG/BZV/148 5578  
Siège Social: Immeuble BSCA.Bank, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, BP199 Brazzaville, République du Congo.  
Tél: +242 223 303 888 E-mail:service@bscabank.com http://www.bscabank.com/

N° AG 03/2022

Brazzaville, le 9 août 2022

## CONVOCATION A LA 3<sup>e</sup> SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA BSCA.BANK POUR L'ANNÉE 2022 DU 31 AOUT 2022

Aux Actionnaires de la BSCA.Bank,

J'ai l'honneur de vous informer que la 3<sup>e</sup> réunion de l'Assemblée générale des Actionnaires pour l'année 2022 de la Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique en sigle BSCA.Bank, aura lieu le 31 août 2022, à 10H00, à l'immeuble BSCA.Bank, Boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, Centre-ville, République du Congo, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour

suivant:

- 1) Examen et adoption du projet d'ordre du jour;
- 2) Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur congolais;

3) Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur chinois;

4) Pouvoirs pour formalités;

La participation par vidéoconférence ou conférence téléphonique est admise et la présence de tous est vivement souhaitée.

Je vous prie d'agréer, chers Actionnaires, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Conseil d'Administration**

### IN MEMORIAM



26 août 2012 - 26 août 2022, il y a aujourd'hui 10 ans qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui son fils Gérard Bitsindou, ancien président de la Cour Constitutionnelle, décédé à Paris en France.

À l'occasion de ce triste anniversaire, sa fille Andrée Carole organise une messe d'action de grâce le samedi 27 août 2022 en l'église Saint-Paul de Madibou à 10h00.

Papa, tu resteras toujours dans nos coeurs.



**DISPONIBLE SUR TOUTES  
LES PLATEFORMES**

## UNIVERSITÉS DU JEUNE AVOCAT

# Guy Loando Mboyo mentor des jeunes maîtres congolais

Le Réseau des unions et associations des jeunes avocats des barreaux de l'Afrique centrale (Rubac) organise, du 23 au 25 août, au Fleuve Congo hôtel la deuxième édition des universités du jeune avocat, sur le thème "Le jeune avocat face au marché de nouveaux droits".

Le ministre d'État de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, dans sa casquette d'avocat spécialiste du droit minier, est intervenu au cours d'une plénière. Les thèmes abordés ont été nombreux : production, commerce, exportation de minerais, règlement des litiges et épanouissement des populations.

S'appuyant sur une expérience de plusieurs années d'accompagnement de grands groupes internationaux et de sociétés natio-



Guy Loando intervenant à la deuxième édition des universités du jeune avocat DR

nales en matière de droit minier, Me Guy Loando Mboyo a démontré le rôle primordial de ce secteur

dans le développement du pays.

« La RDC compte parmi les plus riches en mine-

rais au monde. Le potentiel illimité de notre sous-sol n'est plus à démontrer. C'est la raison

pour laquelle je suis en faveur d'une participation accrue de l'État dans le secteur afin de tirer parti du maximum d'externalités positives. Le secteur des mines peut non seulement contribuer à réduire le taux de chômage dans notre pays, mais également d'améliorer le climat des affaires national », a-t-il déclaré. Au cours de cette rencontre, Me Guy Loando Mboyo s'est vu remettre un diplôme d'honneur par le président du Rubac, Me Audrey Bikindou.

Blandine Lusimana



MEILLEURS  
PRODUITS  
D'ASSURANCES  
AUX MEILLEURS  
PRIX

## SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque  
chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,  
LEADER DES ASSURANCES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE  
DU CONGO

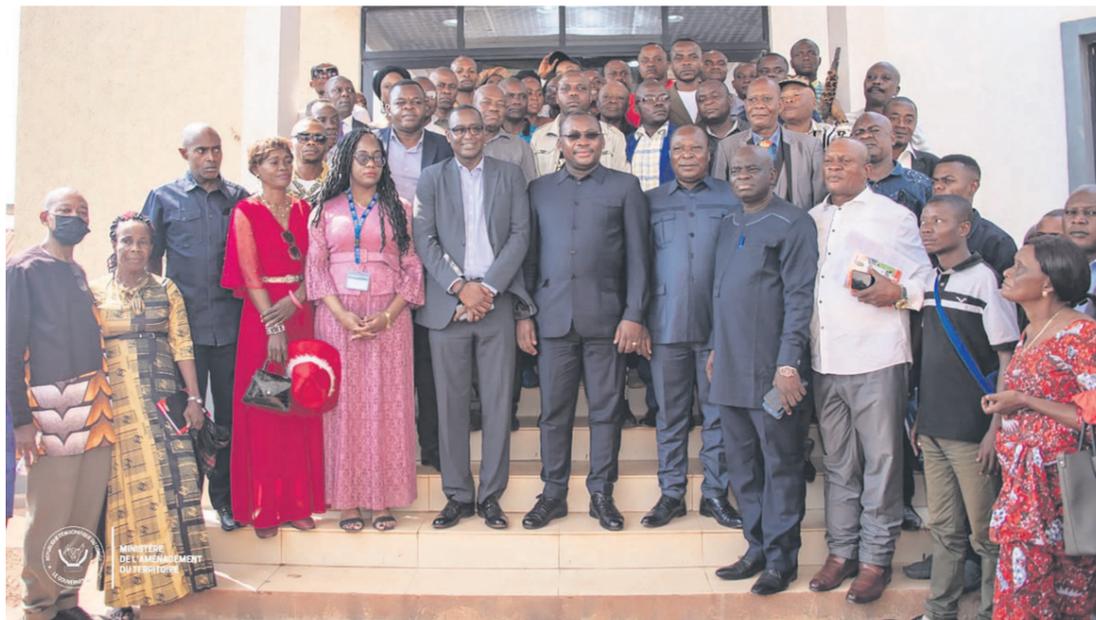
## TSHUAPA

# Clôture de l'atelier sur le développement à la base de 145 territoires

Le ministre d'État de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a mis fin récemment aux travaux de l'atelier sur le projet de développement à la base à l'Assemblée provinciale de la Tshuapa

Dans son allocution, Me Guy Loando Mboyo a insisté sur la nécessité de partager l'information dans les territoires, secteurs et villages de la province de la Tshuapa. Pour le ministre d'État, cette initiative est une première dans l'histoire de la Tshuapa. Me Guy Loando Mboyo a enfin indiqué que c'est l'œuvre du chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui tient à développer l'intérieur de la RDC.

Le programme de développement local de cent quarante-cinq territoires (PDL-145T) est totalement financé sur les ressources propres du budget de l'État. Le coût global de la partie PDL-145T confiée au Pnud est estimé à



Guy Loando Mboyo avec les autorités politico-administratives de la Tshuapa DR

six cent dix millions six cent quatre-vingt-dix mille cinq cent quarante et un, sur un total d'un milliard de dollars.

Pour ce qui de la province de la Tshuapa, ce montant est de soixante millions trois cent neuf mille cinq cents dollars

américains, avec en moyenne dix millions par territoire. La durée du programme est du 04 mars 2022 au 31

décembre 2023. Grâce au PDL-145T, la province de la Tshuapa subira une transformation fondamentale de ses infrastructures au travers des investissements et interventions programmés. Ainsi, tous les six territoires de la province de la Tshuapa bénéficieront de rénovation dans des domaines spécifiques tels que la réhabilitation et l'entretien des routes ; l'électrification, l'éclairage public et l'accès à l'eau potable. En outre, il est prévu la construction des bâtiments administratifs et de logements ; la construction et la réhabilitation des écoles et des centres de santé ; l'accès aux intrants agricoles et semences.

Blandine Lusimana

## DÉSENGORGEMENT DES PRISONS

# La FBCP interpelle le président de la République

Dans son énième rapport de monitoring de prison sur la problématique de la surpopulation carcérale et de cas de détentions en situation judiciaire irrégulière, la FBCP appelle au désengorgement des prisons et institutions carcérales à travers le pays ainsi que sur l'application stricte de la loi dans l'administration de la justice.

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP), en collaboration avec le collectif d'ONG de défense des droits de l'Homme de la République démocratique du Congo (RDC), vient de publier, le 24 août, dans la salle de réunions de la Commission nationale aux droits de l'Homme à Gombe, son énième rapport de monitoring de prison sur la problématique de la surpopulation carcérale et de cas de détentions en situation judiciaire irrégulière. Cette association, qui fait allusion à toutes les prisons et maisons carcérales à travers le pays, a mis en exergue les deux institutions de la capitale congolaise, la prison centrale de Makala (PCM) et la prison militaire de Ndolo (PMN).

Dans ce rapport livré par Joseph-Désiré Mokwando de l'ONG DDU, ces organisations ont fait savoir que la PCM, construite pour accueillir 1500 détenus, en abrite, à ce jour, 9 652 parmi lesquels 209 femmes, 442 jeunes et 15 mineurs accompagnés de leurs mères. Alors que la PMN, construite à l'époque coloniale

et réhabilitée par les Pays-Bas à travers leur ambassade en RDC, pour une capacité d'accueil de cinq cents pensionnaires, connaît actuellement un débordement et héberge 2020 détenus dont le nombre des condamnés est de 380. « C'est ce qui est à la base du transfèrement pour logement de certains prisonniers militaires à la PCM », ont souligné la FBCP et le collectif d'ONG-DH.

### Des droits bafoués

Dans ce document, ces ONG ont principalement fait des analyses des droits économiques, sociaux et culturels des pensionnaires de ces institutions carcérales ainsi que des autres justiciables. Ces organisations ont noté qu'à cause de la surpopulation, certains détenus passent les nuits à même le sol voire dans les installations hygiéniques. « Dans certaines cellules, les détenus dorment debout par manque d'espace alors que les installations hygiéniques sont construites sans tenir compte de l'aspect genre », ont souligné les as-



Les participants à l'activité de la FBCP/Adiac par la ministre chargée de la Justice pour l'amélioration des conditions carcérales, particulièrement le désengorgement des prisons. Ces organisations déplorent également la lenteur dans le travail des magistrats et des juges. Elles indiquent que beaucoup de personnes détenues dans les prisons et autres maisons carcérales à travers pays le sont en violation des lois de la République.

Lucien Dianzenza

sociations. Elles ont, en outre, fait remarquer que cette surpopulation carcérale serait à la base de plusieurs maladies. « Le constat fait est que beaucoup de détenus souffraient des maladies respiratoires et des infections génitales causées principalement par les mauvaises conditions d'hygiène », ont indiqué la FBCP et le collectif d'ONGDH. Et de souligner que l'alimentation des détenus pose aussi de graves problèmes. « La nour-

riture qu'on donne aux détenus ne contient pas des éléments nutritifs complets pouvant leur permettre à lutter contre les maladies », ont-elles fait constater. Ce qui est, selon ces ONG qui en attribuent la responsabilité à l'Etat congolais, à la base de nombreux cas de décès enregistrés.

### Des promesses non tenues

La FBCP et le Collectif d'ONGDH rappelle la promesse faite

## BASKETBALL

4<sup>e</sup> fenêtre qualificatif Mondial 2023 : la RDC commence face au Cameroun à Monastir

Les Léopards basketball, avec dans leur rang le jeune champion de la NBA Jonathan Kuminga, feront face aux Lions indomptables du Cameroun, à l'ouverture de la quatrième fenêtre des qualificatifs de la Coupe du monde Japon, Philippines et Indonésie 2023.



Les Léopards avec Jonathan Kuminga

Les Léopards basketball messieurs de la République démocratique du Congo (RDC) s'opposent, ce 26 août à partir de 16h30 à la salle Mohamed-Mzali de Monastir en Egypte, aux Lions indomptables basketball du Cameroun. C'est en première journée de la quatrième fenêtre des éliminatoires de la Coupe du monde de basketball prévu au Japon, aux Philippines et en Indonésie pour 2023.

Les Léopards ont eu un renfort de taille avec l'arrivée en Tunisie du jeune Jonathan Kuminga, vainqueur de la National Basketball Association (NBA), le prestigieux championnat nord-américain, avec Golden State Warriors. Le jeune prodige de 19 ans (2,1 m),

coéquipier de l'étoile américaine Stephen Curry, apportera son expérience au groupe du coach Emmanuel Mavomo. Le même jour à partir de 19h30, l'Egypte va affronter la Tunisie pays hôte de cette quatrième fenêtre et à 21h30, le Sénégal jouera contre le Sud-Soudan.

La RDC fait partie du groupe F en compagnie de Soudan du Sud, de la Tunisie, du Cameroun, du Sénégal et de l'Egypte. Pour cette quatrième fenêtre, tous les matchs du groupe F se joueront du 26 à 28 août à Monastir, alors que les matchs du groupe E se joueront à Abidjan en Côte d'Ivoire. On rappelle que l'Afrique compte cinq places qualificatives pour cette Coupe du monde dans l'extrême

orient. Et les deux premières équipes de deux groupes obtiendront leur qualification, ainsi que la troisième meilleure équipe de deux groupes.

## Le programme complet de la quatrième fenêtre

## Groupe F

Vendredi 26 août 2022  
15 h 30 RD Congo - Cameroun  
18 h 30 Egypte - Tunisie  
21 h 30 Sénégal - Soudan du Sud  
Samedi 27 août 2022  
15 h 30 Cameroun - Egypte  
18 h 30 Tunisie - Sénégal  
21 h 30 Soudan du Sud - RD Congo  
Dimanche 28 août 2022  
15 h 30 Sénégal - Cameroun  
21 h 30 Égypte - Soudan du Sud  
18 h 30 RD Congo - Tunisie

## Groupe E

Vendredi 26 août 2022  
13 h 00 Guinée - Cap Vert  
16 h 00 Angola - Ouganda  
19 h 00 Côte d'Ivoire - Nigeria  
Samedi 27 août 2022  
13 h 00 Cap Vert - Angola  
16 h 00 Nigeria - Guinée  
19 h 00 Ouganda - Côte d'Ivoire  
Dimanche 28 août 2022  
13 h 00 Angola - Nigeria  
16 h 00 Guinée - Ouganda  
19 h 00 Côte d'Ivoire - Cap Vert.

Martin Engimo

## CLASSEMENT-FIFA

La RDC passe de la 73<sup>e</sup> à la 72<sup>e</sup> position en août

La Fédération internationale de football association (Fifa) a rendu public, le 25 août, à partir de son siège Zurich en Suisse, son classement mensuel des équipes nationales de football. Et d'emblée, l'on note que la République démocratique du Congo a grappillé deux places, passant de la 73<sup>e</sup> position en juillet à la 72<sup>e</sup> place, avec 1332,84 points. En Afrique, les Léopards grimpent d'une case, de la 14<sup>e</sup> à la 13<sup>e</sup> position.

Ces résultats sont publiés alors que la sélection RD-congolaise n'a pas livré un seul match Fifa depuis deux mois. Les deux dernières sorties de la sélection congolaise se sont soldées par des défaites, à domicile contre les Panthères du Gabon, et à Khartoum contre les Crocodiles du Nil du Soudan, des contreperformances survenues après l'élimination au barrage de la Coupe du monde Qatar 2022 contre les Lions d'Atlas du Maroc.

Cette actualisation du classement mensuel Fifa intervient au lendemain de la signature du contrat du nouveau sélectionneur des Léopards, le technicien français Sébastien Desabre. Avec un bail de trois ans, il a l'objectif de relever le niveau de l'équipe nationale de la RDC et de la qualifier à la Coupe d'Afrique des nations Côte d'Ivoire 2024.

M.E.

## FOOTBALL

## Plusieurs Congolais concernés par la reprise du championnat de National 2

Le championnat de National 2, la 4<sup>e</sup> division française, a repris les 20 et 21 août. L'occasion pour Ibayi de marquer son premier but de la saison. Premier match à ce niveau pour le jeune gardien rennais Yann Batola.

National 2, 1<sup>re</sup> journée

## Groupe A

Premier match et premier but pour Christopher Ibayi, qui permet à Rouen de battre Beauvais 2-1. L'ancien Versaillais a marqué de la tête à la 90<sup>e</sup>+5 et a été désigné joueur du match par les supporters du club normand.

La réserve de Rennes chute à Poissy (1-3). Yann Batola, 18 ans, était titulaire dans les buts rennais.

Sans Hugo Konongo, Saint-Pryvé-Saint-Hilaire chute à domicile face au Racing Colombes (1-3). Fulgenciy Kimbembé, transfuge estival, était titulaire lors du carton de Vannes chez la réserve de Caen (5-0). Passeur décisif sur le quatrième but de son équipe, l'ancien Orléanais a joué toute la rencontre. En revanche, Jason Ngouabi n'était pas dans le groupe caennais.

## Groupe B

Wil-Césaire Matimbou était sur le banc lors du carton de Bobigny face à Colmar (5-0).

Trey Vimalin n'était pas dans le groupe de Fleury, vainqueur 2-1 à Boulogne-sur-Mer.

## Groupe C

Davel Mayela a été remplacé à la 62<sup>e</sup> lors du succès de Fréjus-Saint-Raphaël face à la réserve de Lyon (2-0).

Sans Kevin Mingoua, Grasse est battu à Jura-Sud (0-2).

La réserve d'Auxerre bat Hyères 2-0. Au coup d'envoi, les défenseurs Ange-Loïc N'Gatta et Victor Mayela et le milieu Nathanaël Bouékou étaient tous trois titulaires dans les rangs auxerrois.

Jarel Dzabana était titulaire au milieu lors de la défaite du FC Sète face à Saint-Priest (1-2). Son frère aîné, Alan, n'était pas sur la feuille de match.

## Groupe D

Exaucé Ngassaki a été remplacé à la 86<sup>e</sup> lors du succès de Trélissac chez la réserve de Nantes (2-1). Juvrel Loumingou, non conservé, n'était pas dans le groupe périgourdin.

Saumur l'emporte à Angoulême (4-2) avec Bovid Itoua-Ngoua, titulaire. Yann Nowa est entré à la 70<sup>e</sup>, alors que Yannis Matingou était absent.

Dorian Samba, titulaire et Bourges rapportent le point du nul d'Andrézieux (0-0).



: Premier but de la saison pour Christopher Ibayi à Rouen (DR)

Vierzon bat Bergerac 2-1. Vainqueur des Jeux de la Francophonie 2013, Dorian Mayanith était titulaire au sein de la défense de Vierzon, promu cet été. Entré à la 58<sup>e</sup>, Christopher Bitsamou a réduit le score à la 79<sup>e</sup>.

La réserve de Lorient bat Romorantin 2-1. Remplaçant, Kamal

Bafounta est entré à la 63<sup>e</sup> et a été averti à la 77<sup>e</sup>.

Le Stade Bordelais s'incline à domicile face à Monts Or Azergues (0-1) avec Jonathan Abonckelel titulaire en défense.

Angleterre, 2<sup>e</sup> tour de la Coupe de la Ligue

Bristol se qualifie sur le terrain de Wycombe (3-1). Aligné en soutien des attaquants, Han-Noah Massengo a été rencontré à la 61<sup>e</sup>.

Barnsley est éliminé à Leeds (1-3). William Hondermarck est entré à la 80<sup>e</sup>.

Ukraine, 1<sup>re</sup> journée, 1<sup>re</sup> division Sans Yves Pambou, dont le recrutement a été annoncé la veille, le Metalist Kharkiv prend les trois points face au Rukh Vynnyky (2-1). Une rencontre qui s'est déroulée à Lviv, située à l'ouest du pays. Plusieurs alertes aériennes ont émaillé le match, sans qu'aucune frappe aérienne ne soit détectée dans le secteur.

Les matches à domicile du Metalist se dérouleront à Oujhorod, à la frontière entre la Slovaquie et l'Ukraine. Plus d'informations dans une interview de l'international congolais à retrouver très prochainement dans nos colonnes.

Ligue des champions, matches retour des barrages

Mené de deux buts au Marakana de Belgrade, le Maccabi Haifa arrache le match nul et sa qualification à la 90<sup>e</sup> en égalisant à 2-2 face à l'Etoile Rouge.

Remplaçant, Mavis Tchibota est resté sur le banc du champion d'Israël.

Camille Delourme

## MARCHE SPORTIVE

## Les Ponténégrins célèbrent la paix

La 7<sup>e</sup> édition de la Route de la paix Congo 2022 a réuni à Pointe-Noire près de 500 participants venus de divers horizons sur le thème «L'Établissement du Congo céleste dans l'unité et la paix».

Organisée par la Fédération pour la paix universelle (FPU), la Route de la paix est une activité qui a lieu dans près de 190 pays du monde depuis 2012. Le Congo qui a fait de la paix son crédo célèbre l'événement par la marche sportive pour la paix qui consolide la paix retrouvée car sans elle rien ne peut se faire, a dit Zéphirin Ngué, administrateur-maire de l'arrondissement 4. La marche a été lancée au rond-point Loandjili en présence d'Alexandre Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire, des autorités préfectorales, militaires et des responsables de la FPU. Dans son mot de circonstance, Michel Roger Bounda, président départemental de la FPU Pointe-Noire-Kouilou, a rappelé l'objectif de la Route de la paix, à savoir contribuer à développer la culture de la paix au Congo, en Afrique et dans le monde selon les aspirations du Dr Hak Ja Han Moon, co-fondatrice de la FPU et de la vision du



révérend Sun Myung Moon, initiateur de la FPU. Après le lâcher des sept colombes de la paix par les différentes autorités, Alexandre Honoré Paka a lancé la Route de la paix qui a vu les mar-

cheurs parcourir 6,5 km en 1 heure 21 minutes du rond-point de Loandjili au siège de la préfecture en passant par le rond-point Sympathique, la Case Marien-Ngouabi, le rond-point

Les marcheurs après la Route de la paix/Adiac

de la République, le rond-point Kastanis kassai, la Tour Mayombe, la mairie de Pointe-Noire et le rond-point de la gare.

En remerciant tous les participants pour leur contri-

**« La FPU vient de consolider par cette marche les liens de fraternité, de solidarité et de cohésion sociale sans discrimination entre les citoyens en favorisant l'atteinte du développement économique, social du Congo. Pour permettre aux autres départements de notre pays de bénéficier de l'éducation à la culture de la paix que prône la FPU, la Route de la paix va devenir une activité tournante et la 8<sup>e</sup> édition aura lieu dans le département de la Cuvette »,**

bution à cet événement, Clément Tsana, secrétaire général national de la FPU Congo Brazzaville, a réitéré l'engagement commun de relancer la paix autour de toutes les préoccupations. « La FPU vient de consolider par cette marche les liens de fraternité, de solidarité et de cohésion sociale sans discrimination entre les citoyens en favorisant l'atteinte du développement économique, social du Congo. Pour permettre aux autres départements de notre pays de bénéficier de l'éducation à la culture de la paix que prône la FPU, la Route de la paix va devenir une activité tournante et la 8<sup>e</sup> édition aura lieu dans le département de la Cuvette », a déclaré le préfet de Pointe-Noire. Pour ses efforts en matière de maintien et de consolidation de la paix au Congo et en Afrique, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu un trophée réceptionné par le préfet de Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

## ARTS SCÉNIQUES

## Les férus de la culture et des arts se retrouvent ce week-end à Ngoyo

Le Centre culturel Maison de quartier «Nzoh» organise, le 27 août, une journée culturelle qui mettra en valeur les talents et potentialités artistiques de la ville en général et de Ngoyo en particulier.

L'activité qui a lieu mensuellement au Centre «Nzoh» est un moment festif que partagent les artistes et la population autour de l'art. Au cours de ce rendez-vous culturel qui se veut convivial et à vivre en famille, plusieurs artistes vont se succéder sur le podium, à savoir la compagnie de conte Africa Graffitis, les percussionnistes Seth et Domi, le conteur Merryl, la comédienne Hourra. Une scène sera également ouverte pour les jeunes talents pour se faire connaître. La soirée va se poursuivre tard dans la nuit avec Bimoko autour du feu agrémentée par la danse et le chant accompagnés de sons de tam-tam comme jadis au Mbongui. En marge des prestations, une exposition des produits et objets artisanaux aura

lieu sur l'esplanade du Centre.

Situé à quelques mètres de l'ex-péage de Ngoyo, le centre d'accueil «Nzoh» est un lieu convivial qui propose des activités et des ateliers culturels et éducatifs destinés à tous les âges. Son objectif est de créer un lieu d'épanouissement pour l'enfant appelé à connaître l'histoire, les us et coutumes et les valeurs de son terroir à travers des ateliers sur l'histoire du continent africain, de ses différents héros, sans oublier l'heure du conte, les ateliers sur l'art culinaire et les jeux divers en plein air qui éveillent son esprit. La bibliothèque du centre permet également aux enfants de s'épanouir et de s'ouvrir au monde par la lecture.

H.B.M.

**LES RDV NZOH**  
ESPACE CULTURE - NGOYO

**AU PROGRAMME**

- 15H30 OUVERTURE
- 16H-18H SCÈNE OUVERTE
- 19H-21H BIMOKO AUTOUR DU FEU

**INVITES**

- \*AFRICA GRAFFITIS
- SETH (percussion)
- DIMO (Percussion)
- MERRYL (Conteur)
- HOURLA (comédienne)

**VENTE DE PRODUITS LOCAUX**

**GRATUIT 0-99 ANS**

**INFOS:**  
056946068  
Whatsapp  
067289505

Lieu: NGoyo Ex péage  
MAISON DE QUARTIER  
Nzoh

**SAMEDI 27 AOÛT**

## NÉCROLOGIE



Magloire Nzonzi B., les collectifs et associations des artistes Congolais ont le regret d'informer les artistes, parents, amis et connaissances du décès de Victor Mbila-Mpassi alias Khib, Lamy Mbila, Managea), survenu le mardi 17 août à 13h au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient dans la rue Franceville au bord de Madoukou à Ouenzé. Le programme des obsèques se présente comme suit  
Samedi 27 août  
9h00 : levée de corps à la morgue de Brazzaville ;  
10h00 : recueillement sur place ;  
12h00 : départ pour le cimetière ;  
15h00 : retour et fin de la cérémonie.



La famille, les enfants Ndiki et Stanislas Okassou ont le regret de faire part aux parents, amis et connaissances de Brazzaville, Makoua, Ouessou et Pointe-Noire, du décès de leur frère, grand frère, neveu, père et oncle Baudouin Ndiki (Bardin), agent à la Fonction publique, récemment nommé directeur départemental de la Fonction publique à Ewo (Cuvette-ouest), survenu le 23 août 2022. Le deuil se tient au domicile du défunt situé dans la commune de Kintélé sur la voie de la deuxième sortie nord de Brazzaville. Référence : Entre la résidence Elonda et la station service Total. Le programme et la date de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.

Les familles Mouvimba et Mbembe, Célestin Mantadi, agent Conseimo, l'adjudant-chef de police à la retraite Jean Modeste Ndoko (ancien du GIPN-CRS, classe 89), Pierrette Batitila, Léa Rachelle Moussayandi, Boris Bondo Massengo et les enfants Ndoko portent à la connaissance des parents, amis et connaissances le décès de son épouse Nambou Lydie Rosine, survenu le 7 août 2022 à Brazzaville. Le programme des obsèques se présente comme suit :  
Vendredi 26 août 2022 :  
-9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;  
-10h00 : recueillement sur place ;  
-13h00 : départ pour le cimetière privé de Djiri et pause pour une minute de silence au marché péage de Djiri ;  
-15h00 : retour et fin de la cérémonie.



La famille Ayaka a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, soeur, nièce et tante Patience Yolande Mimi Mvouo Ayaka, survenu le 12 août 2022 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°9 de la rue Mama Mbaya à Massengo (réf.: Charden Farrell). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



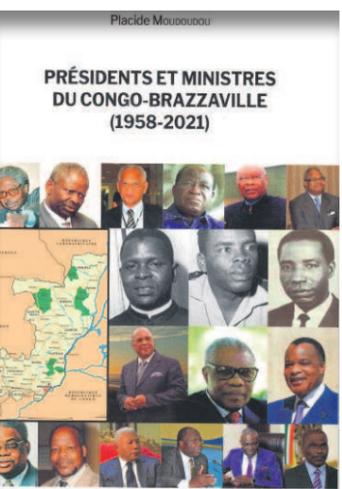
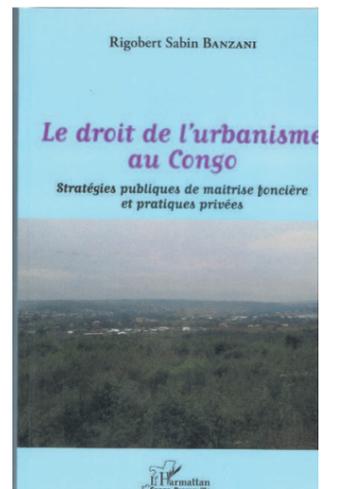
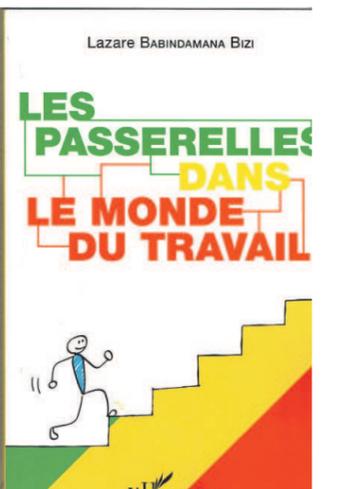
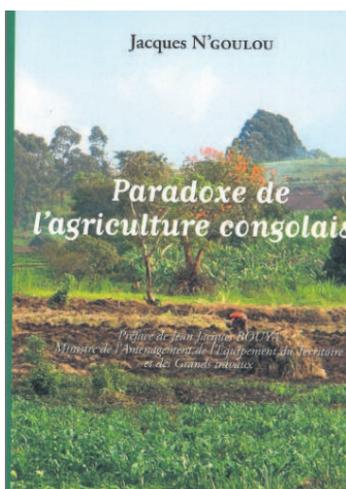
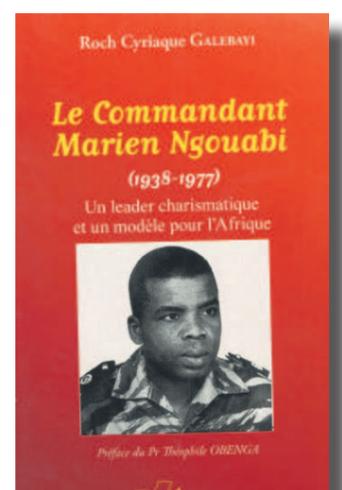
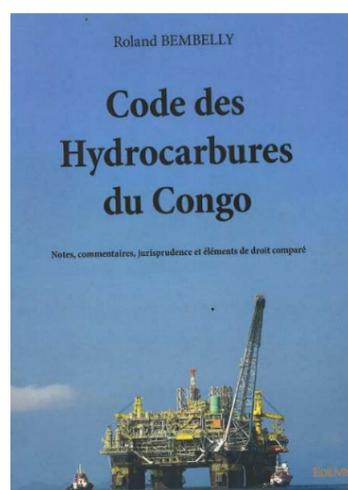
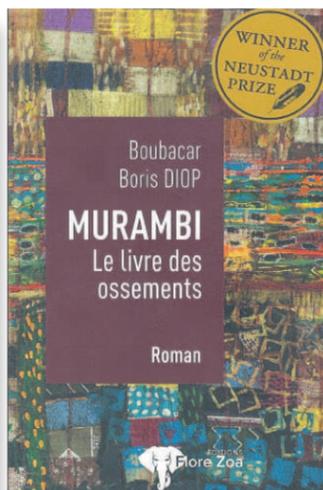
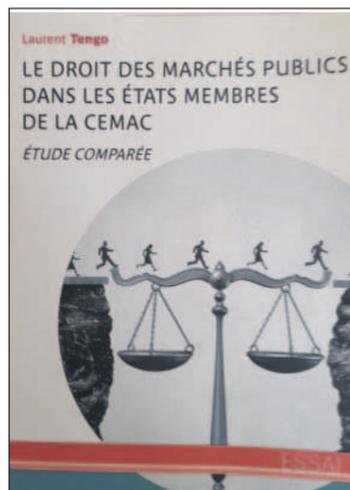
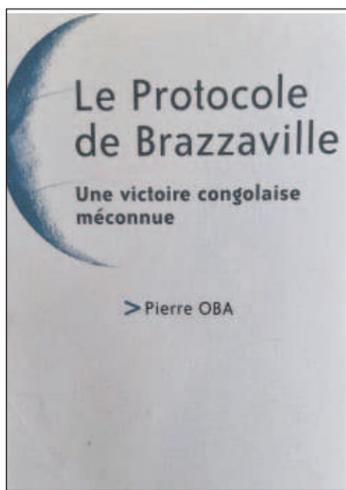
Roger Loupet, agent Adiac, les familles Yamba François de Brazzaville, Pointe-Noire, France et Batola Jonas, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès de leur frère, oncle, père et grand-père Yamba Esprit Richard dit pépé Top-one, survenu le mardi 16 août 2022 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Massengo Soprogri au niveau du transformateur de courant de la Cité-don-Bosco. Le programme de l'inhumation se présente comme suit :  
Samedi 27 août 2022 :  
-9h00 : levée de corps à la morgue du CHU ;  
-10h00 : recueillement sur place ;  
-12h30 : départ pour le cimetière privé Jérusalem à Kintélé ;  
-15h00 : retour et fin de la cérémonie.



Rock Taloulou, agent des Dépêches de Brazzaville, César Bimbou, Basile Nzoungani (Doc Papy), Yvette Ganga, Edmond Massaka, Lydie Nganga ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur père, frère et oncle Basile Ganga, survenu le vendredi 12 août 2022 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Mikalou au n°48 rue Ango (arrêt de bus Pharmacie de Mikalou, dépôt Océan du nord). L'inhumation est fixée pour le vendredi 26 août 2022.



# EN VENTE





## DIASPORA

# Le choix du retour au pays des Congolais de l'étranger

Entre la tentative d'aller rechercher des opportunités ou tenter de mieux exprimer pleinement leur talent, certains Congolais optent pour le choix de revenir au pays d'origine. Maître Jacques Gobert Ekani, docteur en droit, avocat à la cour de Paris, régulièrement installé en France, est rentré au Congo depuis septembre 2017.

Dans la vague actuelle où la tendance pour les Congolais de l'étranger est de vouloir « rentrer chez soi », le Congo constitue la terre où l'on revient s'installer et travailler. Une terre où tout est possible avec un dynamisme entrepreneurial au sommet et où le programme gouvernemental offre à ses compatriotes de multiples opportunités.

Tous ne veulent pas revenir au Congo, bien sûr, mais plusieurs ont déjà sauté le pas. C'est le cas de Maître Jacques Gobert Ekani, actuel Chef de département juridique du Bureau de contrôle et de supervision de la concession des aéroports du Congo.

Il faut préciser que l'engagement de ce compatriote pour son pays ne s'est jamais démenti. En effet, porteur d'initiatives pour son pays, il a, entre autres, accompagné une délégation des investisseurs russes, en mai 2014, et a été co-organisateur de diverses sessions de formation sur le droit Ohada, dont celle de 2015 à Brazzaville, portant principalement sur les actes uniformes relatifs aux sociétés commerciales et aux voies d'exécution.

Avant d'occuper ses fonctions actuelles de chef de département juridique au niveau des aéroports, il était conseiller aux réformes et à la formation du ministre de la



Me Jacques Gobert Ekani

Justice, des droits humains et de la Promotion des peuples autochtones. Il a occupé cette charge, de septembre 2017 à début mars 2022. Pendant presque cinq ans, il a assumé de grandes responsabilités et a accompli diverses missions, tant au niveau national qu'à l'étranger pour le compte du Congo, sous la supervision et l'autorité du ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga.

À ce titre, le retour au pays n'est plus, pour lui, une vue de l'esprit, mais une expérience concrète qu'il décrit, tout en évoquant également les écueils de parcours et les contraintes liées à la réadaptation aux réalités sociales, admi-

nistratives et professionnelles du pays.

Maître Jacques Gobert Ekani continue donc à mettre à profit son expérience et se projette positivement pour l'avenir de son pays d'origine. À son avis, une chose est sûre, au-delà d'une conjoncture internationale favorable à la hausse du prix du baril de pétrole, il pense que l'économie du Congo ne manquera pas de s'ouvrir vers l'extérieur, notamment avec la diversification de l'économie, l'intensification des investissements dans le domaine agro-industriel et la mise en œuvre de la

Zlécaf.

Participant actuellement à un projet interministériel, il reste totalement enthousiaste et convaincu de lendemains meilleurs sur les perspectives sociales et économiques du Congo.

L'appel du président de la République relayé par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, à l'égard des compatriotes n'est plus une illusion, mais une réalité que plusieurs Congolais de la diaspora qui vivent au quotidien dans des secteurs différents, voguant ainsi vers des horizons meilleurs et, surtout, hautement propices au développement de leur pays d'origine.

Marie Alfred Ngoma

## APPEL À CANDIDATURES

## Deux résidences pour les musiciens du monde

Les artistes musiciens sont invités à s'inscrire à One beat 11 et 12 avant le 2 septembre 2022.

Tous les genres sont acceptés, les styles traditionnel / folk, hip-hop, expérimental, électronique, jazz, classique, design sonore, fabrication de musique, l'art multimédia, ou toute combinaison de ces styles. Les candidats doivent avoir entre 19 et 35 ans et doivent démontrer une capacité à collaborer avec des musiciens de différents genres et traditions. Les participants doivent être capables de représenter fortement leur propre tradition musicale, présenter des idées de projets larges, qui se connectent à des communautés locales ou mondiales. Le programme de résidence musicale One Beat 2023 se déroulera en deux phases : One Beat 11 qui aura lieu d'avril à mai ; One beat 12 se tiendra de septembre à octobre de la même année, aux États-Unis.

Ces résidences réuniront plusieurs musiciens de cinquante pays et territoires éligibles. Seuls les candidats qui excellent dans les domaines suivants : Excellence musicale et innovation : ces musiciens doivent avoir un niveau élevé de performance, de composition, d'improvisation, de production et/ou de compétence technologique. Engagement social ne concerne que les musiciens qui ont utilisé la musique pour servir leurs communautés ou des sociétés plus larges, notamment en guidant les jeunes dans l'éducation musicale, en abordant les problèmes socio-politiques, en faisant revivre des traditions autres fois abandonnées, etc. Collaboration : les candidats doivent avoir la volonté de dépasser les clivages culturels et musicaux en créant de la musique originale ou en réinterprétant la musique traditionnelle, tout en respectant l'essence de chaque tradition.

Avoir un profil bien écrit, incluant le style musical et les objectifs, ainsi que les idées de projets. Présenter au moins trois échantillons de votre travail solo et collaboratif (audio et vidéo).

Postulez à : <https://onebeat11-12.fsn-apply.org/>. Les participants recevront une subvention pour leur séjour. One beat prendra en charge les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement. Ce programme annuel d'échange de musique rassemble des musiciens du monde entier pour partager et collaborer des idées et des projets musicaux. Il est initié par le Bureau des affaires éducatives et culturelles du département d'État des États-Unis, et produit par Bang on a Can's Found Sound Nation.

Plusieurs pays prendront part à ce programme musical dont Albanie, Algérie, la République démocratique du Congo, Égypte, Éthiopie, Mali, Maroc, Nigeria, Niger, Sénégal, Afrique du Sud, Soudan, Tunisie, Bangladesh, Biélorussie, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Cambodge, Chine, Colombie, Cuba, Honduras, Inde, Indonésie, Irak, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kosovo, Kirghizistan, Liban, Malaisie, Mexique, etc.

Rosalie Bindika

## TRANSFERTS

# Jordi Mboula prêté en deuxième division espagnole

Indésirable aux yeux de Javier Aguirre au RCD Majorque, l'attaquant de 23 ans va porter les couleurs du Racing Santander cette saison.

L'attaquant de 23 ans est en effet prêté jusqu'en juin 2023 au club de Cantabrie, actuel avant-dernier de la Segunda division, le deuxième échelon espagnol.

Transféré dans le club des Balears en septembre 2020, l'ancien Monégasque avait contribué à la remontée du RCD en Liga à l'issue de la saison 2020-2021 (29 matches, 1 but et 3 passes décisives).

Titulaire à l'entame de la saison suivante, il va progressivement sortir de l'équipe (11 matches de Liga, dont 6 entrées en jeu) puis fait l'objet d'un prêt au Praia Estoril. En première division portugaise, le natif de Granollers a joué 13 matches,



11 comme titulaire, 1 but et 2 passes décisives.

Revenu à Majorque, il n'entraîne donc pas dans les plans du Mexicain Javier Aguirre et va donc retrouver une compétition qu'il connaît bien pour y avoir disputé 38 matches (29 avec Majorque et 9 avec Huesca) pour un seul petit but marqué.

C'est dans ce domaine que l'ancien barcelonais doit impérativement progresser. A 23 ans, il ne totalise que 3 buts chez les pros (1 avec Monaco, 1 avec Majorque en Segunda division et 1 avec Estoril) et six passes décisives. Insuffisant pour un attaquant de haut niveau.

Camille Delourme